

PRESENTS: Mmes FRAYSSE, GUITOU, MASSAUD, NICKERT
Mrs BERNARD, BLADIER, DELVERT, DOUMERC, FOUCHE, GARRIGOU, IZARD, MARIAGE, PORTAL,
ROULLAND

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance.
- Lecture et approbation du compte rendu précédent.
- Situation et Orientations budgétaires.
- Subventions aux associations.
- Tableau des bureaux de vote des Elections Régionales
- Information des travaux des commissions de la Cté de Communes
- Informations et questions diverses.

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter plusieurs thèmes à l'ordre du jour
Paiement d'heures complémentaires pour surcroît de travail
Inscription prioritaire au budget primitif
Avenant à la convention « organisation service transport à la demande »
Acceptation d'un don
➔ **A l'unanimité les thèmes sont ajoutés à l'ordre du jour,**

Election du secrétaire de séance

Mme Fraysse est sollicitée puis élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des participants.

Lecture et approbation du compte rendu précédent.

Lecture du compte rendu de la séance du 12 janvier

➔ Le compte rendu est approuvé et le registre est signé par le conseil municipal.

Situation et Orientations budgétaires.

Présentation du compte administratif et résumé du travail de la commission financière. L'excédent d'investissement est de 36 751,43€, et l'excédent de fonctionnement de : 65 279.32€. Après avoir fait l'état des restes à réaliser, le besoin d'investissement est évalué à : - 47 553.13€. Le budget n'est globalement pas catastrophique, il est à noter que nous n'avons pas verser les 17€/habitants à la Communauté de Communes. D'autre part, nous n'avons pas encaissé la taxe locale d'équipement de Mérigou car le recours toujours d'actualité a rendu les ventes impossibles. La vente du gîte de Cieurac permettrait de répondre à notre besoin de financement. Le choix 2010 sera de ne pas augmenter l'impôt, et de vivre avec nos moyens, les subventions seront à cette image.

Subventions aux associations.

Attribution des subventions aux associations :

De nombreuses demandes ne peuvent être admises, de ce fait est sur proposition du maire, il est décidé d'encourager en priorité les associations de la commune organisant des activités et créant ainsi la vie du village.

	2008	2009	2010
Comité des Fêtes	500€	500€	500€
Comité des Fêtes de Cieurac		0€	200€
Association des parents d'élèves	500€	500€	500€
Association de la chasse	200€	200€	150€
Anciens combattants	150€	150€	150€
Les Esquirols		150€	150€
Amis du Clocher		150€	150€
ADMR de Souillac	1€/hab	570€	580€
Association des élus	150€	160€	206€
Bassin des écoles de Dordogne	150€	150€	150€
Rugby USS	250€	250€	150€
Foot	250€	250€	150€
Tennis			50€
Croix Rouge		50€	50€
Ass Française des sclérosés en plaque	20€	30€	50€
Alzheimer		150€	50€
Ligue contre le cancer	80€	50€	50€
Amicale des sapeurs pompiers	50€	50€	50€
Prévention routière	20€	20€	20€
Mutuelle Nationale Territoriale			A€
Secteur pastoral de Souillac	20€	20€	0€

→ Les subventions sont acceptées à l'unanimité

Tableau des bureaux de vote des Elections Régionales.

Information des travaux des commissions de la Cté de Communes

Travaux voirie communautaire : peu de routes de notre commune seront concernées.

Projet de remplacement de la balayeuse, achat par la communauté des communes et facturation aux communes (à l'heure passée main d'œuvre et matériel, décision à venir).

Remplacement du sol du gymnase.

Reconstruction de la déchetterie.

Augmentation des tarifs « ordures ménagères » liée à la fermeture de Dégagnac, coût supplémentaire pour les acheminer jusqu'à l'incinérateur de Brive.

Quartier Blazy : ouverture du LIDL fin juillet

Problème de la création de la Zone commerciale

Aménagement du rond-point de Bramfond

Mise en place des SCAES, les premiers groupes de travail se sont réunis, les attentes de chaque membre semblent différentes

Bulletin communal bientôt achevé, il sera distribué par les conseillers (économie)

Paiement d'heures complémentaires pour surcroît de travail

Afin de préparer son départ, Muriel ISSALY a été amenée à réaliser des heures supplémentaires au cours du mois de janvier et de février. Le maire propose de payer les congés non pris et les 21heures complémentaires

→ Le vote est organisé, le paiement des heures est accepté à l'unanimité.

Inscription prioritaire au budget primitif

Création d'une ligne au budget pour le paiement du lave-vaisselle de la salle des fêtes remplacé en urgence par la Sté ALBAREIL, pour un montant de 2 093,00€ TTC

→ L'inscription au budget est acceptée l'unanimité

Avenant à la convention « organisation service transport à la demande »

Courrier du conseil général informant les communes du changement de la règle de financement : règle initiale 1/3 C.G, 1/3 Commune, 1/3 Demandeur. Dorénavant une participation supplémentaire de la région viendra diminuer le déficit de ce service.

→ L'avenant est accepté par le conseil municipal.

Acceptation d'un don

Don de la société Quenouille de 150,00€ en faveur de la caisse des écoles.

Cette somme est incluse dans le tableau précédent.

→ Le don accepté par le conseil municipal

Informations et questions diverses

- 1- Périmètre de captage : début de l'enquête publique le 23 février, des courriers ont été envoyés à chaque propriétaires concernés, Mr Mons a été nommé commissaire enquêteur
- 2- Courrier de la chambre des métiers du lot, demande d'une subvention de 80,00€, un apprenti habitant sur la commune.
→ La demande est rejetée à l'unanimité
- 3- Déclaration d'aliéner pour la grange de M SPRIET (pas de suite)
- 4- Courrier de Mlle MAGNIN Nathalie nous informant de la création de sa société « Chez Nat », proposant la préparation de cocktails dînatoires à domicile
- 5- Frelons Asiatiques : Daniel MARIAGE résume la réunion à laquelle il a participé. C'est la période pour piéger les reines, 2 mois, jusqu'au 15 avril, chacun peut donc mettre en place des pièges.
- 6- Il est à noter une prolifération des chats sauvages sur notre commune
- 7- Apparition de la « mouche du Brou » dans les départements limitrophes (Tarn et Lot et Garonne), fléau pour les noix, 3 traitements par an sont obligatoires sur décision de la préfecture.
- 8- Salle des fêtes de Cieurac : une étagère abîmée, une table fendue et dans l'ensemble une salle pas très bien entretenue, une attention particulière va être demandée lors des locations.
- 9- Suite à réclamations, envoi d'un courrier à Mr Bonneval Sébastien à Laborie, lui demandant de remédier aux nuisances sonores et visuelles (épaves, caravane, musique souvent forte...)
- 10- Départ au 1^{er} mars d'Emilie GRYSELEIN qui a démissionné, son remplacement doit être organisé et s'annonce difficile
- 11- Communauté des communes :
 - a. Commission sport : Jean Claude Fouché Titulaire, Patrick Bernard Suppléant
 - b. Commission Petite Enfance : Josie Guitou devient Titulaire, Serge Doumerc passe Suppléant
- 12- Lancement du site internet de la commune

Fin de séance 23h15